

## **Le CTC et les TUAC Canada répondent aux recommandations du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration pour modifier le Programme des travailleurs étrangers temporaires et des travailleurs sans statut légal**

Il y a un peu plus d'un an, le Comité permanent sur la citoyenneté et l'immigration a entrepris une étude nationale sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada et des travailleurs sans statut légal.

Le Comité a visité une douzaine de villes et reçu plus de 100 soumissions écrites et il a maintenant publié son [rapport](#) et ses recommandations – y compris des rapports minoritaires distincts des membres du comité appartenant aux Conservateurs, Bloc Québécois et Nouveau Parti démocratique.

Le Congrès du travail du Canada et les TUAC Canada sont encouragés de voir qu'autant de groupes syndicaux et de groupes pour les droits des migrants ont fourni au Comité permanent des exemples incontestables de ce qui ne va pas avec le programme des travailleurs migrants temporaires et fait des recommandations réfléchies pour le changement.

Ces partisans sont avertis et bien informés dans ce dossier et leurs recommandations pour les changements politiques sont fondées sur les trois principes suivants que la plupart des Canadiens et des Canadiennes appuient :

1. La politique canadienne en matière de migration doit avoir pour but d'assurer le progrès de la nation et non pas uniquement répondre aux demandes de personnel des employeurs.
2. La pleine inclusion sociale et politique des nouveaux arrivés au Canada doit être adéquatement soutenue.
3. Les employeurs et les pourvoyeurs de main-d'œuvre qui ont recours aux programmes de travailleurs migrants temporaires doivent être tenus responsables de maintenir des normes élevées de protection efficace dans le milieu de travail. Le manque systémique de conformité totale, de surveillance et de mesures d'application n'est plus un choix.

Nous sommes très perturbés que les membres conservateurs de ce comité aient choisi de refuser près d'un tiers (10 sur 36) des recommandations de changements bien nécessaires, comme nous l'avons mentionné dans notre rapport minoritaire.

Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada, a dit « qu'en fin de compte, dans leur rapport minoritaire les Conservateurs disent non à la justice et à l'égalité pour les travailleurs migrants ».

Le rapport minoritaire des membres conservateurs dit :

**Non** à l'établissement d'un conseil consultatif des intervenants pour surveiller un programme contenant des erreurs de conception

**Non** à une collaboration plus étroite entre les provinces et le gouvernement fédéral pour assurer que les nouveaux arrivés puissent devenir des résidents permanents

**Non** à garder les familles ensemble

**Non** à encourager l'apport des intervenants

**Non** à rendre le programme des travailleurs migrants temporaires plus transparent

**Non** à améliorer le processus pour assurer des salaires justes pour les travailleurs migrants

**Non** à imposer des frais aux employeurs dont le comportement peut entraîner une crise pour les travailleurs migrants

**Non** aux séances d'orientation communautaires pour les travailleurs migrants pour les informer de leurs droits en milieu de travail

Wayne Hanley, président national des TUAC Canada, a dit « Avec quoi sont-ils d'accord exactement? La continuation de programmes qui n'aident pas à promouvoir un pays fondé sur la justice et l'équité pour tous? »

Le Canada est une nation fondée sur des vagues d'immigration. Le programme des travailleurs migrants temporaires doit être modifié pour assurer que :

- Nous continuons à bâtir le pays de façon à ce que les nouveaux arrivés soient traités comme des égaux;
- Les nouveaux arrivés soient inclus au tissu social et politique du Canada;
- Des mesures soient mises en place pour tenir les employeurs et les pourvoyeurs de main-d'œuvre responsables de maintenir des normes élevées de protection en milieu de travail.

Le 8 mai 2009